Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260430-C_2026_04_30_12-DE

17 rue Raymonde Folgoas Guillou
CS 82035
29122 PONT L'ABBÉ CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Convoqué par lettre du 24 avril 2026, le conseil de communauté s'est réuni au siège à PONT-L'ABBÉ sous la présidence de Monsieur Stéphane LE DOARÉ, président.

Le jeudi 30 avril 2026 à 18 h 00.

Sont présents :

M. Stéphane LE DOARÉ, président,

Mme Sonia BORDET, Mme Nathalie CARROT-TANNEAU, M. Éric JOUSSEAUME, M. Philippe KERAËL, M. David LE BERRE, M. Yannick LE MOIGNE, M. Christian LOUSSOUARN, Mme Nathalie PÉRON, M. Jean-Luc TANNEAU, **vice-président(e)s,**

Mme Valérie DRÉAU, **conseillère communautaire déléguée,**

M. Matthieu BEREHOUC, M. Yves CANÉVET, Mme Christine CORFMAT, M. Sylvain COSNARD, Mme Sophie COSSEC, M. Pierrick COTTO, M. Ronan CRÉDOU, M. Kévin CRENN, M. Stéphane DAOULAS, M. Gilles DELELIS, Mme Audrey DI MARINO, Mme Marie-Claire DUPONT, Mme Victoire FOLGOAS, M. Pascal FRANCHET, Mme Murielle GUIZIOU, M. Yann HIRIART, Mme Marie-Pierre LAGADIC, M. Anthony LE BEC, M. Didier LE BLEIS, M. Loïc LE FUR, Mme Catherine LE FUR DEVINCK, M. Daniel LE PRAT, M. Hervé LE TROADEC, Mme Laure LEFEUVRE, M. Jean-Daniel MAO, M. Gaétan MARBLÉ, M. Johny MEUR, M. Laurent MOTREFF, Mme Christel RIBEIRO, Mme Carole ROPERT, M. Jean SCEBALT, Mme Nelly STÉPHAN, Mme Audrey STRUILLOU, **conseiller(e)s communautaires.**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Brigitte LE GALL-LE BERRE à M. Christian LOUSSOUARN

Assistent également à la réunion :

Mmes BÉDART, ROPARS, COTTEN, LOC'H et MM. GAUTHIER, DUBOURG, PIMENTEL, LE BERRE, LANCRET, PEREZ, agents de la collectivité

Secrétaire de séance : M. Jean-Daniel MAO

Nombre de conseillers :

En exercice	45
Présents	44
Votants	45

Date de la convocation : 24 avril 2026
Date d'affichage : 24 avril 2026
Date d'expédition du rapport : 24 avril 2026

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260430-C_2026_04_30_12-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Conseil communautaire du 30 avril 2026	N° Acte : C-2026-04-30-12
Objet : Représentation de la CCPBS aux instances de l'agence Quimper Cornouaille Développement	Classification : 5.3 – Désignation des représentants

Quimper Cornouaille Développement, agence de développement économique et d'urbanisme, est un lieu d'échanges, de réflexion et d'élaboration de la politique de développement économique et d'aménagement de la Cornouaille.

Quimper Cornouaille Développement accompagne la mise en œuvre des stratégies adaptées aux enjeux du territoire.

Le président siège au bureau, au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Il est remplacé par un suppléant au CA et à l'AG en cas d'empêchement.

Il est proposé aux élus du conseil communautaire de désigner :

- Conseil d'administration :
  1 élu communautaire suppléant au président, membre titulaire de droit

- Assemblée générale :
  4 élus communautaires titulaires en sus du président et de son suppléant au CA (possibilité de prévoir des suppléances)

- CML (Commission mer et littoral) :
  1 élu communautaire titulaire
  1 élu communautaire suppléant

Considérant qu'il convient de désigner les représentants de la CCPBS auprès de QCD dans le cadre du renouvellement du conseil communautaire ;

Vu l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- désigne les représentants communautaires suivants pour siéger aux instances de l'agence Quimper Cornouaille Développement :

Instances	Titulaires	Suppléants
Bureau	Président de droit	
Conseil d'administration	Président de droit	Nathalie PÉRON
Assemblée générale	Président de droit Nathalie PÉRON Jean-Luc TANNEAU Hervé LE TROADEC Carole ROPERT Didier LE BLEIS	
CML	Nathalie PÉRON	Sylvain COSNARD

Pour extrait conforme,

Le président,
Stéphane LE DOARÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BIGOUDEN SUD (Finistère)